

2**FAIM
«ZÉRO»**

- Eliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante
- Mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en réalisant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation parmi les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées

- Doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier les femmes, les autochtones, les exploitants familiaux, les éleveurs et les pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et intrants, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emploi autres qu'agricoles
- Assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent les capacités d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols
- D'ici à 2020, préserver la diversité génétique des semences, des cultures et des animaux d'élevage ou domestiqués et des espèces sauvages apparentées, y compris au moyen de banques de semences et de plantes bien gérées et diversifiées et favoriser l'accès aux avantages que présentent l'utilisation des ressources génétiques et du savoir traditionnel associé et le partage juste et équitable de ces avantages

6**EAU PROPRE ET
ASSAINISSEMENT**

- Assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable
- Assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérables
- Améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant considérablement le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau

- Augmenter considérablement l'utilisation rationnelle des ressources en eau dans tous les secteurs et garantir la viabilité des retraits et de l'approvisionnement en eau douce afin de tenir compte de la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui souffrent du manque d'eau
- Mettre en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière
- D'ici à 2020, protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, notamment les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs

7**ÉNERGIE PROPRE
ET D'UN COÛT
ABORDABLE**

- Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable
- Accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial
- Multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique

3**BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE**

- Faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes
- Eliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans : la mortalité néonatale à 12 pour 1 000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1 000 naissances vivantes au plus
- Mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles

- Réduire de 33%, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être
- Renforcer la prévention et le traitement de l'abus de substances psychoactives, notamment de stupéfiants et d'alcool
- D'ici à 2020, diminuer de moitié à l'échelle mondiale le nombre de décès et de blessures dus à des accidents de la route
- Assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux
- Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable
- Réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses et la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol

4**ÉDUCATION
DE QUALITÉ**

- Faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile
- Faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à une éducation préscolaire de qualité qui les prépare à suivre un enseignement primaire
- Faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable

- Augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat
- Eliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle
- Veiller à ce que tous les jeunes et adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter
- Faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



- Maintenir un taux de croissance économique et, en particulier, un taux de croissance annuelle du PIB d'au moins 7 % dans les pays les moins avancés
- Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation.
- Promouvoir le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers.
- Améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales et s'attacher à ce

que la croissance économique n'entraîne plus la dégradation de l'environnement

- Parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.

D'ici à 2020, réduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation.

- Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes.

Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire.

Développer un tourisme durable

Favoriser et généraliser l'accès de tous aux services bancaires et financiers et aux services d'assurance

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



- Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain
- Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au PIB surtout dans les pays les moins avancés
- Accroître, en particulier dans les pays en développement, l'accès des entreprises aux services financiers, y compris aux prêts consentis à des conditions abordables, et leur intégration dans les chaînes de valeur et sur les marchés

Moderniser l'infrastructure et adapter les industries par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement

Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industriels, en particulier des pays en développement, notamment en encourageant l'innovation et en augmentant considérablement le nombre de personnes travaillant dans le secteur de la recherche et du développement et les dépenses publiques et privées qui y sont consacrées

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



- Parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles
- Réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant au niveau de la distribution comme de la consommation et réduire les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte
- D'ici à 2020, instaurer une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie et réduire

considérablement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement

Réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation

Encourager les entreprises, en particulier les grandes et les transnationales, à adopter des pratiques viables et à intégrer dans les rapports qu'elles établissent des informations sur la viabilité

Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics

Faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature

1 PAS DE PAUVRETÉ



- Éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier
- Réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges souffrant d'une forme ou l'autre de pauvreté
- Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte qu'une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient
- Faire en sorte que tous les hommes et les femmes aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété

foncière, au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la microfinance

Renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental et leur vulnérabilité

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



- Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles
- Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle
- Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine
- Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection

sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille

Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique

Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en matière de procréation

10 INÉGALITÉS RÉDUITES



- Faire en sorte que les revenus des 40 pour cent les plus pauvres de la population augmentent plus rapidement que le revenu moyen national, et ce de manière durable
- Autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre
- Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, en éliminant

les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière

Adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale, et parvenir progressivement à une plus grande égalité

Améliorer la réglementation et la surveillance des institutions et marchés financiers mondiaux et renforcer l'application des règles

Faire en sorte que les pays en développement soient davantage représentés et entendus lors de la prise de décisions dans les institutions économiques et financières internationales, afin que celles-ci soient plus efficaces, crédibles, transparentes et légitimes

Faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sans danger, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques de migration planifiées et bien gérées



- Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat
- Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales
- Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide



- D'ici à 2025, prévenir et réduire nettement la pollution marine de tous types, en particulier celle résultant des activités terrestres, y compris les déchets en mer et la pollution par les nutriments
- D'ici à 2020, gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers, notamment en renforçant leur résilience, afin d'éviter les graves conséquences de leur dégradation et prendre des mesures en faveur de leur restauration pour rétablir la santé et la productivité des océans
- Réduire au maximum l'acidification des océans et lutter contre ses effets, notamment en renforçant la coopération scientifique à tous les niveaux

- D'ici à 2020, réglementer efficacement la pêche, mettre un terme à la surpêche, à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et aux pratiques de pêche destructrices et exécuter des plans de gestion fondés sur des données scientifiques
- D'ici à 2020, préserver au moins 10 % des zones marines et côtières, conformément au droit national et international et compte tenu des meilleures informations scientifiques disponibles
- D'ici à 2020, interdire les subventions à la pêche qui contribuent à la surcapacité et à la surpêche, supprimer celles qui favorisent la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et s'abstenir d'en accorder de nouvelles, sachant que l'octroi d'un traitement spécial et différencié efficace et approprié aux pays en développement et aux pays les moins avancés doit faire partie intégrante des négociations sur les subventions à la pêche menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce
- Faire mieux bénéficier les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés des retombées économiques de l'exploitation durable des ressources marines, notamment grâce à une gestion durable des pêches, de l'aquaculture et du tourisme



- D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier les forêts, les zones humides, les montagnes et les zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux
- D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître considérablement le boisement et le reboisement au niveau mondial
- Lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment

les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde neutre en matière de dégradation des terres.

- Assurer la préservation des écosystèmes montagneux, notamment de leur biodiversité, afin de mieux tirer parti de leurs bienfaits essentiels pour le développement durable
- Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et, d'ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction
- Favoriser le partage juste et équitable des bénéfices découlant de l'utilisation des ressources génétiques et promouvoir un accès approprié à celles-ci, ainsi que cela a été décidé à l'échelle internationale
- Prendre d'urgence des mesures pour mettre un terme au braconnage et au trafic d'espèces végétales et animales protégées et s'attaquer au problème sous l'angle de l'offre et de la demande
- D'ici à 2020, prendre des mesures pour empêcher l'introduction d'espèces exotiques envahissantes, atténuer sensiblement les effets que ces espèces ont sur les écosystèmes terrestres et aquatiques et contrôler ou éradiquer les espèces prioritaires
- D'ici à 2020, intégrer la protection des écosystèmes et de la biodiversité dans la planification nationale, dans les mécanismes de développement, dans les stratégies de réduction de la pauvreté et dans la comptabilité



- Assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis
- Des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière : transports publics, plus particulièrement pour les personnes vulnérables, femmes, enfants, personnes handicapées et âgées
- Renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables dans tous les pays
- Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial

- Réduire considérablement le nombre de personnes tuées et le nombre de personnes touchées par les catastrophes, et réduire le montant des pertes économiques liées à ces catastrophes - l'accent étant mis sur la protection des pauvres et des personnes en situation vulnérable
- Réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets
- Assurer l'accès de tous, en particulier des femmes et des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, à des espaces verts et des espaces publics sûrs



- Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés
- Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants
- Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité
- Réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes, restituer les biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée

- Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes
- Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux
- Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions
- Élargir et renforcer la participation des pays en développement aux institutions chargées de la gouvernance au niveau mondial
- Garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances
- Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales



- Renforcer les capacités nationales de collecte de l'impôt et d'autres recettes
- Honorer tous les engagements en matière d'aide publique au développement
- Mobiliser des ressources financières supplémentaires de diverses provenances
- Aider les PED à assurer la viabilité à long terme de leur dette : financement de la dette, allègement ou restructuration, réduire le surendettement en réglant le problème de la dette extérieure des pays pauvres très endettés
- Encourager l'investissement en faveur des PMA
- Renforcer l'accès à la science, à la technologie et à l'innovation et le partage

- des savoirs
- Transfert et diffusion de technologies respectueuses de l'environnement en faveur des PED, à des conditions favorables, y compris privilégiées et préférentielles
- Des banques de technologies et des mécanismes de renforcement des capacités scientifiques et d'innovation des PMA soient opérationnels d'ici à 2017 (NTIC)
- Promouvoir un système commercial multilatéral universel, réglementé, ouvert, non discriminatoire et équitable
- Accroître nettement les exportations des PED, en particulier en vue de doubler la part des PMA dans les exportations mondiales d'ici à 2020
- Accès rapide de tous les PMA aux marchés en franchise de droits et sans contingent
- Renforcer la stabilité macroéconomique mondiale : cohérence des politiques
- Renforcer la cohérence des politiques DD et respecter la marge de manœuvre de chaque pays pour leur application ainsi que pour celles visant l'élimination de la pauvreté
- Renforcer le Partenariat mondial pour le DD et promouvoir les partenariats publics, les PPP et les partenariats avec la société civile
- 17.19 Etablir des indicateurs de progrès en matière de DD qui viendraient compléter le PIB, et appuyer le renforcement des capacités statistiques des PED